Province de Québec Municipalité de Saint –Samuel Mercredi, le 2 février 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mercredi, le 2 février à 19h30 au 143, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : René Mongrain, Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Laurent

Ratté.

Sont absents : Bianca Béliveau, Éric Rouleau, René Bergeron

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Mongrain, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

Ordre du jour.

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2011.
- 3. Adoption des comptes.
- 4. Substitut au maire et signature;
- 5. Responsabilité des conseillers;
- 6. Crédit d'ordure;
- 7. Priorités de voirie amélioration du réseau routier;
- 8. Formation sur la gestion des contrats municipaux;
- 9. Avis de motion règlement de chien # 226;
- Avis de motion du règlement d'amendement au plan d'urbanisme;
- 11. Avis de motion de concordance du règlement de zonage au plan d'urbanisme;
- 12. Demande financière au Pacte Rural;
- 13. Renouvellement du contrat de service (photocopieur) avec BuroPro
- 14. Période de questions.
- 15. Affaires nouvelles; démission d'un membre;
- 16. Levée de la séance;

021-02-11 <u>01- Adoption de l'ordre du jour</u>.

Il est proposé par Laurent Ratté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

022-02-11 02- Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2011 et le suivi.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 5 janvier 2011 soit adopté.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

023-02-11 <u>03- Adoption des comptes</u>.

Il est proposé par Denis Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée et annexée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 51 394.21\$, dont 2 527,67\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

024-02-11

04- Substitut au maire et signature.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Denis Lampron, pro-maire, à assister aux assemblées de la MRC d'Arthabaska en cas d'absence ou dans l'incapacité de siéger du maire, monsieur René Mongrain.

De plus, il est autorisé à signer les chèques et effets bancaires relativement au compte 120030 que nous détenons à la Caisse Populaire de Daveluvville.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

025-02-11

05- Responsabilité des conseillers.

Il est proposé par Laurent Ratté et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil approuve la liste des responsabilités détaillée, telle que présentée et annexée. En résumé, les responsabilités des conseillers sont les suivantes :

René Mongrain : finance, administration, transport.

Denis Lampron : environnement, protection des biens et des personnes, hygiène du milieu, urbanisme et mise en valeur du territoire

Grégoire Bergeron : loisirs et culture, santé et bien-être, éclairage de rues

René Bergeron : voirie

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

026-02-11

06- Crédit d'ordure.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'appliquer le crédit d'ordure au 118 rue Champagne, maison démolie et au P-109-31 rue Des Novers.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

027-02-11

07- Priorités de voirie amélioration du réseau routier.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil dépose l'inventaire des travaux en entretien et en immobilisation routier pour l'année 2011, les priorités sont : les rangs 2, 3, 4, 5, 12, 15 rue de l'Église, rue Ste-Hélène, rue Bélisle, domaine Vigneault, domaine Mathée pour du rechargement et réparation d'asphalte, trou d'homme, glissière de pont, ponceau pour une estimation des coûts à 50 000\$, cet inventaire est fait par l'inspecteur en voirie.

Tel que demandé par M Yvon Vallières député de Richmond, Président de l'Assemblée Nationale, ce dossier lui sera présenté en vue de l'obtention d'une aide financière à la réalisation des travaux de voirie sur le territoire de la municipalité.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

028-02-11

<u>08- Formation sur la gestion des contrats municipaux et module 2 pour les élus.</u>

Le conseiller Laurent Ratté propose que la secrétaire participe à la formation sur la gestion des contrats municipaux et trois élus sont autorisés à participer à la formation du module 2, le kilomètre, les frais d'inscription sont payables par la municipalité.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

029-02-11

<u>09- Avis de motion : amendement à l'article 12- b - règlement de chien.</u>

Avis de motion est donné par Denis Lampron qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance un amendement à l'article 12-b au règlement 226.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les élus dans le délai prescrit. Une demande de dispense de lecture est faite par les membres de ce conseil. L'assemblée publique de consultation sera tenue le 2 mars, à 19h00, à la salle municipale.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

030-02-11

10- Avis de motion du règlement d'amendement au plan d'urbanisme.

Avis de motion est donné par Grégoire Bergeron qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance un règlement d'amendement au plan d'urbanisme.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les élus dans le délai prescrit. Une demande de dispense de lecture est faite par les membres de ce conseil. L'assemblée publique de consultation sera tenue le 2 mars, à 19h00, à la salle municipale.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

031-02-11

11- Avis de motion de concordance du règlement de zonage au plan d'urbanisme.

Avis de motion est donné par Laurent Ratté qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance la concordance du règlement de zonage au plan d'urbanisme.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les élus dans le délai prescrit. Une demande de dispense de lecture est faite par les membres de ce conseil. L'assemblée publique de consultation sera tenue le 2 mars, à 19h00, à la salle municipale.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

032-02-11

12- Demande financière au Pacte Rural.

Une demande financière est faite au Pacte Rural pour le projet du parc école de Saint-Samuel en collaboration avec la Commission Scolaire des Bois-Francs et le Conseil d'Établissement de l'École Centrale.

Il est proposé par monsieur Denis Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Samuel dépose une demande financière de 11 597.17\$\$ dans le cadre du Pacte Rural de la MRC d'Arthabaska. Ce montant est le maximum d'argent municipal autorisé pour le projet Parc École.

QUE le Maire et la Secrétaire Trésorier sont par les présentes, autorisés à signer tous les documents concernant la demande financière.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

033-02-11

13- Renouvellement du contrat de service (photocopieur) avec BuroPro.

Il est proposé par Denis Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat de service pour le photocopieur avec BuroPro. La secrétaire est autorisée à signer les documents de renouvellement.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

14-Période de questions.

Aucune question.

15- Affaires nouvelles. Démission d'un membre.

La directrice générale dépose la démission de la conseillère, Mme Bianca Béliveau. La directrice avisera les membres du calendrier électoral.

16- Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller Laurent Ratté propose la levée de la séance à 20 h 12. La séance est close.

René Mongrain,	Suzie Constant,
Maire	Secrétaire de la séance